

La balance commerciale Nouvelle-France — Antilles au XVIII^e siècle

Jacques Mathieu

Volume 25, Number 4, mars 1972

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303125ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303125ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mathieu, J. (1972). La balance commerciale : nouvelle-France — Antilles au XVIII^e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 25(4), 465–497.
<https://doi.org/10.7202/303125ar>

LA BALANCE COMMERCIALE

Nouvelle-France — Antilles au XVIII^e siècle *

JACQUES MATHIEU

Les mercantilistes estimaient positive ou favorable une balance commerciale quand la valeur des exportations dépassait celle des importations, et défavorable ou négative celle où la valeur des produits importés dépassait celle des articles exportés. Pour eux, un surplus à l'exportation constituait un gain, tandis qu'un surplus à l'importation se traduisait par une perte. Dans le premier cas, le pays s'enrichissait aux dépens de ses voisins; dans le second, il s'endettait constamment. Les Français faisaient une légère exception à cette règle pour l'importation de matières premières, dans la mesure surtout où ils les transformaient dans leurs manufactures pour les revendre en produits finis à l'étranger. Dans ce système, les variations de la balance commerciale gardaient toute leur importance. En effet, par-delà les caractères nationaux particuliers du mercantilisme — bullioniste en Espagne, industriel en France et commercial en Angleterre — cette doctrine reposait essentiellement sur la possession de la richesse. D'où une surveillance attentive de la balance du commerce, comme le manifeste la compilation détaillée des statistiques commerciales par comparaison à tout autre type de données.

Que de conséquences néfastes les historiens en général et ceux de la Nouvelle-France en particulier ont attribué aux balances commerciales déficitaires: faiblesse économique généralisée de la colonie, rareté du numéraire, stagnation industrielle et commerciale, pauvreté relative des hommes d'affaires, etc. La balance commerciale déficitaire est devenue une explication passe-partout des problèmes nationaux, économiques et sociaux; et cela, aussi bien en Europe qu'en Amérique. Que de mauvais calculs et de confusion à la base de ces assertions! Pourtant, il n'est même pas besoin de s'être frotté à l'économie pour réaliser la fausseté de ces interprétations: une critique sérieuse des sources n'aurait pas engendré cette erreur dans la compréhension du passé.

* Cet essai procède d'une réflexion sur les possibilités d'utilisation de méthodes quantitatives en histoire économique.

Une lecture attentive des documents révèle en effet que les valeurs exprimées dans les statistiques de la balance du commerce ne reposent pas sur des bases identiques et sont donc absolument incommensurables en chiffres absolus. L'utilisation intégrale de ces données — comme on a fait jusqu'à maintenant — illustre de façon erronée la position économique du Canada et de la Nouvelle-France par rapport à la métropole et aux autres colonies françaises, car elle fausse la balance générale des comptes * dont le solde commercial ** est une composante majeure au XVIIIe siècle. Il faut donc, au départ, rétablir la valeur réelle des échanges d'un mouvement commercial bien précis. Cette opération comporte deux étapes caractérisées. Le mode d'établissement des statistiques compilées par les administrateurs permet de préciser exactement ce que représentent ces chiffres. Il devient alors possible de concevoir les correctifs nécessaires préalables à leur comparaison et de procéder à une analyse sérieuse du commerce.

Cette méthode, simple en apparence, est assez complexe de conception, car il faut tenir compte de toutes les variables possibles. Ainsi le mode d'établissement des statistiques ne fut pas toujours semblable; dans la période étudiée, une pratique de compilation à partir de prix réels se superposa à une politique de prix officiels et artificiels. De plus, les prix variaient avec les années, selon les produits échangés et selon le mouvement commercial concerné. Dans ce dernier cas, la provenance et la destination des navires, leur taille, l'importance des équipages, la durée des relâches, le déroulement du voyage — c'est-à-dire avec ou sans escale — et surtout les facilités ou les compressions du marché pouvaient modifier les prix et donc les statistiques totales. Pour établir des bases d'analyse solides, il faut enfin faire la part entre la valeur des produits, les coûts de transport et d'assurance, les frais d'armement et les bénéfices.

La décomposition des statistiques commerciales en ces divers éléments constitutifs permet de concevoir à peu près tous les

* Balance générale des comptes, aussi appelée balance des paiements: elle résulte de la comparaison de toutes les valeurs échangées entre deux pays, ou encore, pour un seul pays, de toutes les valeurs sorties et entrées. Elle comprend notamment la balance commerciale proprement dite, la balance des capitaux, les salaires payés à des travailleurs étrangers, les dépenses des voyageurs et celles des bâtiments en rade ainsi que la répartition des sommes provenant du transport, des assurances, etc.

** Nous avons appelé solde commercial véritable la comparaison des valeurs initiales des produits échangés, enregistrées au moment de la sortie du pays exportateur. Ces *valeurs initiales* sont fondées sur le prix de vente du producteur au négociant; elles ne comprennent, somme toute, que le coût de production et le bénéfice du producteur.

correctifs essentiels au calcul de la balance des paiements; mais tous ne sont pas nécessaires au rétablissement du solde commercial véritable. Les économistes ont depuis longtemps élaboré des instruments de mesure plus précis que les totaux bruts des importations et des exportations; certaines de leurs techniques, comme la proportion de couverture *, peuvent être appliquées avec avantage aux statistiques du XVIII^e siècle. Deux procédés permettent ensuite d'éliminer les facteurs perturbateurs de données; en faire une mesure exacte puis les écarter, ou les intégrer aux calculs, à la condition de préciser leur importance et leur rôle. Vient alors une construction mathématique qui, par le moyen de coefficients d'équivalence, replace sur le même pied et rend compatibles les statistiques d'importation et d'exportation.

Cette méthode de calcul donne une image plus fidèle de la réalité. Elle produit un ordre de grandeur, indique une tendance générale du commerce qui renverse les interprétations traditionnelles. A l'intuition, elle ajoute la preuve mathématique, scientifique. Génératrice d'hypothèses mieux fondées, elle engendre en outre un instrument de mesure nouveau qui agit comme un indice précis du mouvement commercial et de la position économique de la Nouvelle-France par rapport aux Antilles françaises.

*
* *
*

La balance des paiements et la balance commerciale sont deux critères d'évaluation de la position économique d'un pays par rapport à un autre. Les économistes préfèrent baser leur analyse sur la première parce qu'elle englobe la seconde et tient compte en plus des transferts d'argent à des fins d'investissements ou autres, des gains invisibles comme ceux que rapporte le séjour d'étrangers, et du cours de la monnaie. Les administrateurs français sous l'Ancien Régime étaient éloignés de ces préoccupations. A de très rares exceptions près, les statistiques qu'ils ont élaborées ne portaient que sur la balance commerciale. Elles sont heureusement assez complètes pour constituer une base de départ satisfaisante.

MODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA BALANCE COMMERCIALE

L'intendant Gilles Hocquart a bien montré comment s'obtenaient les données du commerce :

* Proportion de couverture: mesure en pourcentage annuel du rapport entre les exportations et les importations.

Les marchandises d'entrée Sont portées sur les Estats au prix qu'Elles se vendent en Canada et il ne paroist pas qu'Elles doivent y estre portées autrement que sur le pied de leur valeur en Canada.

... Les marchandises de sortie y sont portées seulement au prix de leur valeur en Canada sans y comprendre le bénéfice qu'Elles peuvent donner en France; Il En résulte de l'Entrée à la Sortie une difference dont la colonie n'Est point débitrice.¹

Cette méthode de calcul s'étendait d'ailleurs à tout l'empire français au XVIII^e siècle et valait même pour le commerce terrestre. En 1749, Trudaine écrivait à l'intendant de Champagne "qu'il était important de veiller à établir uniformément la Balance du Commerce avec l'étranger", ajoutant, "Il sera nécessaire pour y parvenir d'avoir l'estimation ou valeur de chaque espèce de marchandises sur les lieux, c'est-à-dire *sans comprendre* le prix des voitures ou fret."²

Ces mises en garde, sans remettre directement en question la doctrine mercantiliste, insistaient sur les lacunes inhérentes aux interprétations qui dérivait de ce mode de calcul. Hocquart alla jusqu'à affirmer que "pour juger de l'augmentation ou de la diminution du commerce de Canada, on ne le pourroit mieux faire quant à présent que par la Comparaison, non des prix des marchandises entrées et de celles sorties, Mais par la comparaison des quantités desd. marchandises entrées et sorties d'une année aux autres".³

¹ Hocquart au Ministre, 8 oct. 1743, CIIA, 79: 323-323v. A deux autres occasions au moins, l'intendant signala cette incompatibilité: 1732, CIIA, 58: 117-177v et en 1739, CIIA, 69: 243-244v. Il ajoutait aussi qu'il faudrait prendre en considération les sommes dépensées à Québec par les équipages et pour les vivres. Hocquart au Ministre, 10 oct. 1736, CIIA, 66: 163-163v. De plus, les statistiques annuelles font parfois état des lettres de change et des navires construits à Québec, composantes de la balance des paiements.

Les Antillais, pour leur part, expliquaient la faiblesse de leur balance commerciale avec la Nouvelle-France par le commerce triangulaire: plusieurs bâtiments arrivant de la Nouvelle-France repartaient pour la métropole, l'inverse se produisait rarement. Ils mentionnaient aussi que la commission des gréeurs, les frais des bâtiments pendant leur séjour aux Iles et les droits de toute nature réduisaient l'importance de ce déficit apparent. Récapitulation du commerce... C8B, carton 22.

² René Rémond, "Trois bilans de l'économie française au temps des théories physiocratiques", dans *Revue d'histoire économique et sociale* (1957): 450.

³ Hocquart au Ministre, 15 oct. 1735, CIIA, 64: 103. A dire vrai, cette méthode n'aurait pas été plus satisfaisante ni plus explicite. Aurait-on fait la distinction entre le poids brut (marchandises et emballages), poids net, poids effectif non compris celui des emballages et poids net légal (sous déduction d'une tare légale)? De plus, il aurait bien fallu à un moment ou à un autre convertir le tout en valeur.

Les historiens ont relevé une autre lacune dans la conception de ces statistiques: l'utilisation de prix fixes, "officiels", en France de 1696 à 1847 et en Angleterre jusqu'en 1854. L'écart entre ces prix officiels et la valeur réelle des produits sur les marchés crût sans cesse au XVIII^e siècle et faussa complètement, en Angleterre à tout le moins, la structure d'établissement de la balance commerciale. A. H. Imlah a calculé, selon cette méthode, que la valeur des exportations de la Grande-Bretagne en 1853 était surévaluée de 120%, celle des réexportations l'était de 60%, alors qu'à l'inverse, les importations étaient sous-évaluées de 19%. Comme ces facteurs agissaient dans le même sens sur la balance commerciale, on a longtemps cru que la Grande-Bretagne était une puissance exportatrice, alors qu'en fait, elle aurait plutôt été une puissance importatrice.⁴ Certes, il y eut réglementation et fixation des prix en Nouvelle-France et aux Antilles, aussi bien des produits industriels que des produits agricoles, mais les premiers ne furent pas objet d'exportation tandis que la sortie des derniers était prohibée en temps de disette. La valeur des produits mentionnée dans les registres de commerce est donc une moyenne annuelle — parfois basée sur une moyenne mensuelle — des prix de gros du marché. La comparaison des prix des produits, article par article et année par année, ne laisse aucun doute sur ce point.

Les économistes décelèrent eux aussi les égarements provoqués par l'analyse des mercantilistes. Ils les corrigèrent à leur façon, si bien que les méthodes modernes sont similaires à celles du XVIII^e siècle, bien que plus nuancées et plus complexes. Cela répondait à leurs préoccupations d'analyser une situation de fait et de prévoir l'avenir; d'autres correctifs plus adéquats et plus révélateurs peuvent servir dans l'explication du passé. Ainsi, les administrateurs ont établi la distinction entre la valeur d'un produit au moment de la sortie et celle au moment de l'entrée dans le pays importateur. Selon le vocabulaire de droit commercial, la valeur exprimée dans les statistiques se prend au moment du passage à la frontière. Elle est donc F.O.B. (Free on Board) à l'exportation et C.I.F. (Cost, Insurance, Freight) ou C.A.F.

⁴ Albert H. Imlah, "Real Values in British Foreign Trade, 1798-1853", dans *The Journal of Economic History*, VIII, 2 (1938): 133-138. L'auteur ne précise toutefois pas ce qu'il entend par prix de marché. Il importe à notre avis de distinguer le prix de gros du prix de détail qui peuvent tous deux être considérés comme des prix de marché. Par ailleurs, voilà un autre exemple, excellent en soi, des erreurs engendrées par le mode d'établissement des statistiques commerciales: la Grande-Bretagne importatrice! Oui certes, si l'on se fie à la balance apparente.

(Coût, Assurance, Fret) à l'importation.⁵ L'on comprend ainsi facilement que la balance commerciale ait été à peu près constamment déficitaire un peu partout dans le monde. Sous l'Ancien Régime, ce fut le cas de Rouen, du Havre et de la plupart des autres ports français. Même la Grande-Bretagne fut une puissance maritime où la balance commerciale accusait un déficit. Les métropoles profitaient toutefois de facilités de réexportation qui modifiaient à leur avantage les données du commerce extérieur; avantage dont était exclue la Nouvelle-France.

De toutes les corrections à effectuer sur les données brutes du commerce, c'est précisément cet écart entre la valeur F.O.B. et la valeur C.A.F. qu'il faut réduire; décomposer, en somme, la dernière pour la ramener sur le même pied que la première pour comparer les valeurs initiales entre elles et les valeurs ajoutées entre elles aussi et non plus une valeur initiale à une valeur à la vente. Hocquart attribuait aux bénéficiaires des négociants les différences de prix en France et au Canada. Dans son esprit, cela recouvrait vraisemblablement bien d'autres dépenses. En réalité, les différences de coût provenaient aussi des taux de fret et d'assurance, des salaires et des vivres des équipages pour un voyage d'au moins deux mois, des commissions, de l'amortissement des investissements pour la construction des navires, du paiement des droits de douane et des permis de navigation. Au total, la valeur des marchandises doublait entre la France et le Canada. En temps de guerre, les prix devenaient quasi prohibitifs. Comme l'explique un armateur français au lendemain de la Conquête, l'augmentation des taux de fret et d'assurance était particulièrement rapide.

Cet homme d'affaires faisait aussi reproche aux administrateurs — reproche que certains historiens pourraient reprendre à leur compte — de croire que les négociants faisaient des profits exorbitants, de l'ordre de 800 à 900%. Pour mieux

Coût d'achat en France	50 livres
Assurance	50 "
Commission et courtage de l'assurance	2 "
Fret	150 "
Coulage ordinaire	10 "
Droits d'entrée à Québec	12 "
Décharge et tonnelier	3 "
	Total 277 livres

⁵ Sur l'évaluation et les correctifs des données brutes de la balance commerciale par les économistes, voir Henri Guitton, *Economie politique* (7e éd., Paris, Dalloz, 1970), II: 370-400.

expliciter sa pensée, il donnait l'exemple du commerce d'une barrique de vin.

A ce coût de revient, il fallait ajouter 36 livres d'intérêt pour le retard du paiement des lettres de change. Une barrique de vin achetée 50 livres valait donc, une fois rendue à Québec, 313 livres, sans compter les commissions à la vente, le profit, les frais divers comme poursuite en justice, radoub du bâtiment, perte d'agrès ou malversations de commis.⁶

Pour bien comprendre les causes véritables de la faiblesse économique du Canada, il faut donc dissocier tous les éléments de son commerce puisque les frais de services étaient supérieurs à la valeur des produits échangés. Ainsi, le petit rôle joué par les coloniaux, bien plus que la valeur des échanges, semble un des bons éléments d'explication de la réalité économique canadienne et de la politique commerciale de la France. Il est aussi possible d'expliquer les mystères des statistiques commerciales et ce qu'on a appelé une sous-évaluation. Cameron Nish, par exemple, a mis en évidence les disparités statistiques de 1729.⁷ Ajoutons à son avancé les chiffres du commerce canadien avec les autres ports de France et avec les Antilles, l'on accroîtra cet écart apparent. Il n'a toutefois de signification précise que dans la mesure où il permet de fixer l'augmentation de la valeur des produits dans l'une et l'autre direction des échanges.

A certaines conditions, il est donc possible de tirer profit des statistiques commerciales. L'étude des données annuelles globales rend compte de l'évolution réelle de la valeur des exportations et du développement apparent de celle des importations. L'analyse des chiffres détaillés est beaucoup plus révélatrice parce qu'elle permet d'établir des coefficients d'équivalence

⁶ Anonyme, "Réflexions sommaires sur le commerce qui s'est fait en Canada", dans *Société Littéraire et Historique de Québec* (1840). L'on ne saurait se contenter de cette évaluation générale du coût des opérations commerciales sous le Régime français, car les périodes de guerre étaient trop perturbatrices de l'économie pour que l'on puisse se fier à cet ordre de grandeur. J'entends analyser plus à fond l'importance relative de ces facteurs pour la Nouvelle-France et pour les négociants, dans une thèse de doctorat sur le commerce Nouvelle-France-Antilles au XVIII^e siècle.

⁷ Denis Delage, "Les structures économiques de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-York", dans *L'Actualité économique* (avril-juin 1970) : 69, note 13. Certains auteurs ont élucidé ce problème encore plus facilement en jugeant que toutes ces statistiques étaient fausses. Ce n'est pas du tout notre avis. Comme l'analyse critique de ces sources dépasse les cadres de ce propos, nous admettons, pour les fins de ce travail, que les données sont véridiques et conformes à la réalité. On ne saurait toutefois les tenir pour définitives.

annuels et par produit. Ces derniers apportent des précisions formidables sur le mouvement des échanges, servent de base au calcul du solde véritable du commerce et, en définitive, constituent un indicateur excellent de la situation économique et commerciale de la Nouvelle-France : faire la part entre les problèmes de marché et de production.

TABLEAU I

*Commerce extérieur du Canada*⁸

Année	Exportation	Importation	Balance
1729	1 287 256	—	—
1730	1 398 327	1 419 315	— 20 988
1731	—	—	+ 47 012
1732	1 483 192	1 931 424	— 448 232
1733	1 389 047	1 631 603	— 242 556
1734	1 527 244	2 100 271	— 573 027
1735	1 705 698	2 309 662	— 603 964
1736	1 677 696	1 913 542	— 235 846
1737	1 656 002	1 722 284	— 66 282
1738	1 760 917	1 827 241	— 66 324
1739	2 103 868	1 919 572	+ 184 296
1740	2 111 107	2 264 077	— 152 970
1741	2 317 709	2 086 917	+ 230 792
1742	2 091 907	2 157 552	— 65 645
1743	2 396 642	2 483 406	— 86 764
1745	987 878	331 782	+ 656 096

⁸ Delage, *ibid.*: 70. Dans ce tableau l'auteur ne distingue pas les éléments composant les deux volets qui lui servent à établir la balance commerciale et il dissocie à tort le commerce extérieur du Canada des échanges de l'Île Royale avec la métropole.

Nous avons conservé les données telles qu'elles apparaissent, même si elles ne correspondent pas toujours exactement aux renseignements contenus dans les documents. Ainsi, à l'exportation en 1734, nous avons trouvé 1 527 183 livres et en 1735, 1 775 798 livres; en 1739, les chiffres ne concordent pas avec les totaux reproduits en page 93 et 94. Nous avons cependant ajouté les statistiques de 1745 qui proviennent de CIIA, 121: 104. Nous avons aussi corrigé l'erreur de soustraction dans l'établissement de la balance commerciale en 1730.

Notons aussi au passage un paradoxe qui suscite des doutes sur la méthode de calcul traditionnelle. La balance commerciale devient moins défavorable quand il y a crise de production au Canada, soit en 1737-1738 et de 1742 à 1744.

TABLEAU II
Commerce Antilles - Nouvelle-France ⁹ (en livres)

<i>Année</i>	<i>Exportation depuis les Antilles vers la Nouvelle-France</i>	<i>Importation aux Antilles en provenance de la Nouvelle-France</i>	<i>Balance commerciale des Antilles</i>
1730	130 389	577 093	— 446 704
1731	287 206	632 231	— 345 025
1732	168 824	900 224	— 731 400
1733	170 893	600 698	— 429 805
1734	160 393	829 632	— 669 239
1735	196 603	564 308	— 367 705
1736	174 829	672 644	— 497 815
1737	169 793	825 124	— 655 331
1738	194 788	743 756	— 548 968
1739	341 648	1 008 352	— 666 704
1740	316 216	878 597	— 562 381
1741	384 980	1 635 020	— 1 250 040
1742	469 979	872 140	— 402 161
1743	616 659	1 199 741	— 583 082
1744	374 771	483 632	— 108 861
1745	170 913	673 597	— 502 684
1746			
1747			
1748	407 644	861 098	— 453 454
1749	166 065	634 120	— 468 055
1750	713 826	1 346 025	— 632 199
1751		1 572 182	
1752	904 757	1 867 000	— 962 243
1753		1 993 000	
1754			
1755		1 493 000	
1756		355 000	
1757	113 378	164 380	— 51 002

⁹ Ces données sont tirées des Archives des Colonies, séries C8A et C8B, sauf celles des années 1752 à 1756 qui proviennent de Louis-Philippe May, *Histoire économique de la Martinique 1635-1763* (Paris, Marcel Rivière, 1930), 324. Dans le premier cas, elles comprennent le commerce de toutes les colonies exportatrices de la Nouvelle-France, soit le Canada, l'île Royale et occasionnellement quelques navires de la Louisiane avec les principales colonies françaises de l'Amérique méridionale, soit la Martinique, la Guadeloupe et parfois un navire de Grenade ou de la Trinité. Les statistiques de May ne tiennent compte que du commerce de la Martinique — de loin le plus important — avec toutes les colonies de la Nouvelle-France qui faisaient du commerce extérieur. La valeur à l'importation en 1751 ne vaut aussi que pour la Martinique. Nous l'avons toutefois corrigée parce que May avait fait une erreur de lecture de 400 000 livres. Les données de 1740 ne figurent pas telles quelles dans les documents: elles furent établies par déduction; l'intendant de la Martinique signalant une diminution

Quelques statistiques canadiennes sur le commerce de la Nouvelle-France avec les Antilles révèlent des contradictions flagrantes avec les données antillaises.¹⁰

	<i>Importations aux Antilles en provenance de la Nouvelle-France</i>		<i>Exportations des Antilles en Nouvelle-France</i>	
	chiffres canadiens	chiffres antillais	chiffres canadiens	chiffres antillais
1739	303 097	1 008 352	275 681	341 648
1745	123 497	673 597	233 038	170 913

Les chiffres canadiens ne correspondent absolument pas aux chiffres antillais. Si l'écart est assez peu important entre les valeurs déclarées à la sortie des Antilles et celles enregistrées à l'entrée en Canada, il est cependant énorme dans le sens inverse du commerce. De fait, c'est la comparaison des valeurs nettes de sorties qui produit un indice du solde commercial véritable

à la sortie de 25 432 livres et une diminution à l'entrée de 129 755 livres par rapport à l'année précédente.

Il est *capital* de remarquer que ces *sources documentaires sont antillaises*. Le tableau est aussi conçu en fonction du commerce extérieur des colonies françaises de l'Amérique méridionale. Le mot exportation a donc trait aux exportations des Antilles vers la Nouvelle-France et importation vaut pour l'entrée aux Antilles de marchandises en provenance de la Nouvelle-France. L'inversion du signe précédant les chiffres de la balance commerciale indiquerait celle de la Nouvelle-France par rapport aux Antilles. Comme il se doit, de par le mode d'établissement même des données, la balance commerciale antillaise y est fort déficitaire et, à l'inverse, très avantageuse pour la Nouvelle-France. C'est cet écart que nous essaierons d'éliminer pour trouver le solde véritable du commerce entre les deux colonies.

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance à madame Louise Dechène qui, à sa demande, s'est empressée de faire microfilmer cette série de documents.

¹⁰ Ces chiffres comprennent les valeurs du commerce de l'Île Royale et du Canada parce que la première colonie ne fut que la prolongation géographique de la seconde en ce qui concerne son commerce extérieur. C'est pourquoi Denis Delage, malgré une approche et une minutie dignes de mention, a fait une erreur fondamentale. En 1741, Hocquart écrivait au ministre: "Il est certain que les deux colonies [Nouvelle-France - Antilles] ne s'Endettent point l'une envers l'autre; Ce qui a donné lieu à l'Erreur c'Est qu'il arrive que dans le nombre de Batimens Sortis de Quebec marquez dans le tableau avoir leur destination pour l'Isle Royale, il y en a plusieurs qui n'ont qu'une destination passagere pour Cette Isle pour laquelle ils prennent leur Expédition de L'amirauté et du Bureau des Classes, quoique leur principale destination soit pour les Isles du Vent, Ils font Echelle [escalle] a Louisbourg ou ils chargent les morues nécessaires pour s'assortir, et ils prennent Ensuite de nouvelles Expéditions pour les Isles du Vent." Hocquart au Ministre, 15 oct. 1741, CIIA, 71: 101v-102. Ce type de trajets avait bien sûr sa contrepartie dans le commerce de la Nouvelle-France avec la métropole.

entre les deux colonies. De toute évidence, les deux volets des tableaux I et II sont incompatibles : ils représentent des mouvements commerciaux différents et reposent sur des méthodes d'évaluation élaborées à des endroits différents et ne couvrant pas les mêmes frais. Toute tentative de comparaison ou d'explication du mouvement commercial à partir de ces données brutes ne produirait que des errements.

L'intérêt de ces statistiques réside surtout dans leur valeur relative pour des études à moyen terme ou à long terme de la balance commerciale. Dans cette perspective, l'historien s'attache à préciser le rapport entre les exportations et les importations sur une période de temps donné et en fonction d'un pays. Il s'efforce, par divers procédés, de corriger les écarts exprimés dans ces données brutes. Pour ce faire, trois catégories de correctifs sont à sa disposition : les uns relèvent de l'économique, les autres éliminent les facteurs contemporains perturbateurs des statistiques, mais les plus importants résultent d'une construction mathématique simple, destinée à rendre les données compatibles.

LES CORRECTIFS

L'établissement de la proportion de couverture, premier élément de correction utilisé par les économistes, constitue la mesure en pourcentage annuel de l'endettement ou de l'enrichissement d'un pays par son commerce extérieur. Ce rapport entre les exportations (E) et les importations (I) permet d'établir une courbe des progrès véritables ou des reculs effectifs du commerce d'un pays avec d'autres pays. En effet, l'augmentation constante et croissante du déficit commercial d'une région n'indique pas nécessairement un recul ou des pertes ; elle peut fort bien aller concurremment à une amélioration réelle de sa position dans le commerce extérieur si la proportion de couverture augmente. Ainsi en 1734, la balance du commerce extérieur du Canada marque un déficit de 573 027 livres. L'année suivante, ce déficit augmenta à 603 964 livres. Par contre, la proportion de couverture s'améliora, passant de 72.7 à 73.8. Le commerce avec les Antilles fournit un meilleur exemple. La balance négative du commerce extérieur des Iles du Vent avec la Nouvelle-France passe de 468 055 livres en 1749 à 632 199 livres en 1750. Malgré les apparences, c'est-à-dire l'augmentation du déficit, la position des Antilles s'est grandement améliorée puisque la proportion de couverture passa de 26.2 à 53.0.

Le jugement des intendants relatif à l'endettement croissant de la colonie envers la métropole doit donc être nuancé, surtout s'il ne porte que sur la balance du commerce. Les écono-

mistes qui ont pris la relève des mercantilistes ont bien perçu ce danger. La proportion de couverture leur permit toutefois d'illustrer plus fidèlement l'évolution du commerce d'un pays ou entre deux pays, sans modifier pour autant leur cadre d'analyse fondé sur des données différentes. — D'ailleurs l'accessibilité aux statistiques ne laissait pas d'autre alternative. — Dans ces conditions, le correctif utilisé reste certes très limité. Il projette néanmoins un éclairage dont on ne saurait se priver. Il serait même possible éventuellement d'y recourir pour analyser des données portées sur un pied identique. Pour la période concernée, la proportion de couverture s'établirait ainsi :

TABLEAU III

<i>Proportion de couverture (Exportations/Importations)</i>	
Canada envers la France	Antilles envers la Nouvelle-France
1730	93.5
1731	c.105.
1732	76.8
1733	85.2
1734	72.7
1735	73.9
1736	87.7
1737	96.2
1738	96.4
1739	109.6
1740	93.2
1741	111.05
1742	97.0
1743	96.5
1744	77.5
1745	297.5
1746	
1747	
1748	47.3
1749	26.2
1750	53.0
1751	
1752	48.4
1757	68.9

La comparaison de ce tableau avec les deux précédents modifie assez peu la tendance exprimée dans les premiers. On ne note en tout que quatre inversions sur plus de 50 sections de courbe. Ces revirements ont d'ailleurs lieu concurremment à de très grandes variations annuelles des valeurs totales des échanges.

Les économistes distinguent ensuite le type de produits importés et exportés : les objets fabriqués (O.F.), les matières nécessaires à l'industrie (M.I.) et les objets d'alimentation (O.A.). Les théoriciens du mercantilisme faisaient aussi ces nuances, mais les praticiens, administrateurs et hommes politiques n'ont jamais su se dégager du fondement "métalliste" de cette politique économique et ils ont toujours cherché à développer les exportations et à limiter les importations. Au XVIII^e siècle d'ailleurs, les négociants canadiens et antillais échangeaient surtout des produits alimentaires. Cette différenciation des produits d'exportation demeure une voie de recherche, certes intéressante pour analyser le commerce de la Nouvelle-France, mais surtout utile dans le cadre d'une étude plus vaste, englobant les échanges des colonies françaises d'Amérique et ceux de la métropole.

Les économistes usent d'autres correctifs comme la distinction entre commerce général et commerce spécial, zones géographiques et monétaires ou groupement d'utilisation, mais cette analyse, dans la mesure où elle serait possible, n'ajouterait rien à la compréhension des données du commerce Nouvelle-France - Antilles. Ils s'attaquent généralement, dès ce moment, au calcul de la balance des paiements. Les inconnus de ce facteur pour l'histoire de la Nouvelle-France incitent toutefois à creuser plus en détail les statistiques proprement commerciales.

Les données complémentaires essentielles à l'étude du commerce de la colonie française de l'Amérique septentrionale avec sa métropole n'ont pas encore été exhumées des archives françaises. Par contre, des statistiques fort précises des échanges entre les deux groupes des colonies françaises de l'Amérique sont disponibles pour les années 1733, 1735, 1736, 1739, 1740 et 1752. Ces documents donnent la valeur d'un produit à sa sortie de Québec, puis à son entrée aux Antilles et aussi, dans le sens inverse du commerce. A la condition de s'en tenir à ce mouvement commercial bien précis et d'en écarter les facteurs perturbateurs, il devient possible de rétablir le solde véritable du commerce entre ces deux colonies.

La comparaison des chiffres canadiens et antillais du commerce (c.f. p. 474) fournit un premier indice du solde des échanges entre les deux colonies et elle met sur la piste des principaux facteurs de variation. A l'importation aux Îles du Vent, la différence des sommes s'explique surtout par la plus-value donnée aux marchandises entre le lieu des deux déclarations, à cause des frais de transport encourus et des bénéfices pris par les négociants. Cette seule raison ne saurait toutefois expliquer les

totaux à l'exportation en 1739; d'autres facteurs perturbateurs apparaissent. La contrebande, les besoins du marché, le calendrier des expéditions et les composantes du mouvement commercial — comme les échanges avec la Louisiane qui apparaissent dans les données antillaises, mais non dans les chiffres canadiens — sont aussi essentiels à la compréhension des statistiques globales.

Le commerce avec la Louisiane au XVIII^e siècle ne fut jamais très important. En 1739, les deux bâtiments qui laissent les Antilles pour cette colonie jaugeent ensemble 320 tonneaux sur un tonnage total dirigé vers la Nouvelle-France de 1697 tonneaux et transportent une cargaison ne valant que 17 419 livres. Cette cargaison était composée à la fois de produits du crû des Iles, d'articles importés de France, de bois et de farines canadiens. Sur le plan économique, contrairement aux relations administratives effectives, l'histoire des colonies de la Nouvelle-France est indissociable (voir note 10).

Par ailleurs, le moment de l'inscription des données ne peut influencer l'étude du commerce que pour une année isolée. Les variations proviennent du calendrier des expéditions, c'est-à-dire de la durée de la navigation entre deux ports. Ainsi la valeur d'une cargaison enregistrée une année dans un port d'expédition pouvait ne figurer que l'année suivante dans les statistiques du port de réception. Dès qu'il y a comparaison de plusieurs années, ce facteur se corrige de lui-même.

Il reste à préciser le rôle de Louisbourg. Centre de transit, entrepôt commercial, plaque tournante des échanges entre Québec et la Martinique et région de contrebande, l'Île Royale pouvait modifier les statistiques commerciales de plusieurs façons. Le marché même de Louisbourg est un facteur presque négligeable dans les données à l'importation en Nouvelle-France. Il en est tout autrement à l'exportation où le poisson exporté de l'Île Royale aux Antilles double parfois la valeur des exportations de la Nouvelle-France vers les Iles du Vent. De plus, l'activité portuaire à Louisbourg affecte différemment les valeurs totales du commerce, les coefficients d'équivalence, la balance des paiements et la répartition des profits.

Le rôle et l'importance de la contrebande sont très difficiles à évaluer avec précision. Aux fins de ce propos toutefois, il s'agit surtout de déterminer l'influence du commerce frauduleux sur l'indice des prix et sur les valeurs totales du commerce. D'une part, les valeurs enregistrées à la sortie de Louisbourg pour les produits d'importation étrangère — essentiellement ceux de Nouvelle-Angleterre — sont portées au même prix que celles des produits canadiens et antillais. Le commerce illicite

n'affecte donc en rien les coefficients d'équivalence qui seront calculés ultérieurement. D'autre part, la contrebande et le commerce étranger qui se pratiquèrent à Louisbourg avec la bénédiction des administrateurs, contribuèrent à élever la valeur totale des échanges entre les deux groupes de colonies françaises. Peut-être même le bilan du commerce extérieur de la colonie en fut-il amélioré. Toutefois, les statistiques du grand commerce illustrent uniquement l'activité d'entreprises françaises. En effet, achetés de producteurs étrangers par des négociants de nationalité française, ces articles étaient pour ainsi dire "naturalisés" par leur passage à l'Île Royale. Les négociants français les prenaient entièrement à charge; ils en faisaient le commerce pour leur profit personnel. Ce grand commerce était bien français. La distinction provient du niveau des échanges: le premier, du producteur au négociant; le second, d'un négociant français à un autre négociant français. Dans l'évaluation du grand commerce, seul le dernier niveau d'échange entre en ligne de compte. C'est bien ainsi d'ailleurs que l'entendaient les administrateurs de l'Île Royale au XVIII^e siècle puisqu'ils faisaient une distinction à l'entrée selon la provenance, mais non à la sortie. Le commerce illicite n'a donc fait qu'apporter un peu d'eau au moulin. Il n'a ni perturbé la structure du commerce ni modifié le rapport entre l'offre et la demande puisque le coût des produits étrangers fut réglé sur celui des produits français. Il est donc tout à fait normal de maintenir l'intégration de ces valeurs aux données françaises, comme le faisaient les administrateurs de l'époque, et de les compter au bilan du commerce entre les deux colonies françaises.

Comme entrepôt et centre de transit pour les échanges entre les Antilles et le Canada, Louisbourg introduit trois types de variation dans l'analyse de ce mouvement commercial et affecte différemment le mouvement commercial lui-même, les coefficients d'équivalence et la balance des paiements.

TABLEAU IV

*Valeur des produits canadiens en 1739*¹¹

Produit	A la sortie	A la sortie	A l'entrée	A la sortie	A l'entrée
	de Québec pour les Antilles	de Québec pour Louisbourg	à Louisbourg	de Louisbourg	aux Antilles
Farine	18"	18"	12"	12"	30"
Morue		12"		12"	35"
Biscuits	6"10s	6"10s	10"		
Pois	7"4s	7"4s	10"	10"	25"
Planches	40"	40"	75"	80"	300"
Bardeaux	4"	4"	9"	9"	40"

¹¹ Le signe (") est mis pour livres, valeur. Dans ce tableau, il faut

Les trois étapes de ce commerce se traduisent par des variations inégales de la valeur des produits exportés du Canada aux Antilles. De Québec à Louisbourg, la valeur des marchandises augmenta légèrement, la relâche à Louisbourg n'affecte à peu près pas les prix tandis que le transport de l'Île Royale aux Antilles se traduit par un accroissement substantiel de la valeur des cargaisons.

Dans le premier cas, à l'exclusion de la variation accidentelle, les produits canadiens vaudraient à Louisbourg environ 150% de leur valeur initiale. Rendus aux Antilles, ces produits atteindraient près de 3 fois leur valeur première. Cette différence est tout à fait normale et conforme au mode d'établissement des données de la balance commerciale. Les frais d'assurance et de fret (ou les salaires et les vivres des équipages) étaient proportionnels à la durée du voyage, deux à trois fois plus brefs sur le fleuve Saint-Laurent que sur l'Atlantique. De plus, même si le pourcentage des bénéfices restait inchangé, il se prenait sur un montant inférieur en Nouvelle-France.

D'un autre côté, l'escale, la relâche ou l'achat de produits à Louisbourg ne modifiait à peu près pas la valeur des produits canadiens ou antillais. Sur deux années où la comparaison est possible — 1739 et 1752 — on ne constate qu'une seule variation, d'ailleurs très faible et pour un produit d'importance bien secondaire. Cela tenait essentiellement à l'organisation des voyages. Certains négociants rejoignaient en ligne directe et sans escale leur port de destination. D'autres armateurs faisaient relâche à Louisbourg pour compléter leur cargaison. Un dernier groupe de bourgeois, de plus en plus nombreux, se limita à n'effectuer qu'une partie du trajet. Ils confiaient leur cargaison à un associé ou la mettaient en vente sur le marché de l'Île Royale. Dans ces conditions, il eut été anormal que les produits échangés acquièrent une valeur plus grande, du seul fait de leur passage à Louisbourg.

L'Île Royale, en tant que colonie distincte en Nouvelle-France, joua un double rôle dans le commerce extérieur des possessions françaises en Amérique du Nord. Le marché local présentait

souligner une variation accidentelle, tout à fait exceptionnelle: le prix de la farine à Louisbourg. De concert avec les administrateurs de l'Île Royale qui défendirent aux capitaines de navire de quitter le port avant d'avoir complété la vente de leur cargaison, les négociants s'entendirent pour faire tomber le prix des vivres du Canada. Cela confirme aussi très bien le fait que les administrateurs utilisaient les prix du marché plutôt que des prix officiels dans leurs statistiques commerciales.

peu d'intérêt pour les étrangers. Quelques milliers de personnes seulement constituaient une mince clientèle pour un groupe de négociants d'envergure. A l'inverse, les ressources de cette contrée suscitaient bien des entreprises. Le poisson fut en effet, avec la farine du Canada, le produit le plus recherché par les négociants antillais. Ces deux produits déterminèrent l'ampleur du commerce d'entrée et influencèrent la position respective de la Nouvelle-France et des Antilles.

Au total, le rôle de transit joué par le port de Louisbourg affecta assez peu le solde commercial de la Nouvelle-France, mais il en fut tout autrement à l'égard du commerce extérieur du Canada. Dans ce dernier cas, des aspects fondamentaux de l'économie canadienne furent touchés. Le site de cette colonie a donné à son port un rôle prépondérant dans le mouvement commercial. La relâche à Louisbourg favorisa la diversification de la composition des cargaisons à la sortie de la Nouvelle-France. Il fut aussi possible de concevoir un nouveau type de trajets permettant de contourner deux obstacles majeurs au développement du commerce du Canada avec les Antilles : la relative faiblesse des fortunes canadiennes pour se lancer dans des entreprises commerciales et les rigueurs du climat, soit le gel du Saint-Laurent et la saison des ouragans en Amérique centrale. L'intendant d'Orgeville signalait en effet les avantages de faire annuellement deux voyages entre Louisbourg et la Martinique, ainsi qu'entre Louisbourg et Québec.¹² C'était modifier le calendrier des expéditions, la balance des paiements et le partage des profits. Québec perdit ainsi au bénéfice de Louisbourg une partie importante des profits indirects du commerce : séjour des équipages, approvisionnement en vivres, droits d'entrée et possibilités de radoub aux bâtiments ; soit plusieurs composantes importantes de la balance générale des comptes. Et surtout, la structure même du partage des profits fut modifiée à l'avantage des négociants de l'Île Royale et de la Martinique. Comme l'indique le tableau précédent, la plus-value acquise par les marchandises se produisait surtout entre Louisbourg et Saint-Pierre de la Martinique. Dans la mesure où les négociants de Louisbourg se sont réservés le soin d'assumer ce transport, ceux du Canada furent défavorisés ; les plus grands profits leur échappèrent. D'autre part, les frais de ce commerce ne se perdaient pas dans le néant. Les salaires payés aux membres des équipages se dépensaient à terre. Comme les Canadiens abandonnèrent partiellement le commerce atlantique, ils se privèrent et privè-

¹² D'Orgeville au Ministre, 2 sept. 1731, C⁸A, 42 : 252v.

rent leur colonie de recettes importantes. A ce niveau, l'on peut distinguer le commerce canadien de celui de la Nouvelle-France.

Les correctifs qui précèdent ont surtout trait au mouvement commercial. La fragmentation des données, par contre, permet d'isoler et de mesurer le facteur plus-value (ou C.A.F.), soit toutes les sommes provenant des frais de service et des bénéfices ajoutées à la valeur d'un produit entre le moment de son exportation et celui de son arrivée dans le pays de destination.¹³ Elle permet de retrouver les valeurs nettes ou initiales des échanges, celles dont la comparaison conduit au solde véritable du commerce entre les deux colonies.¹⁴

LES COEFFICIENTS D'ÉQUIVALENCE

L'historien dispose de deux moyens pour parvenir à ce solde : la comparaison des valeurs de sortie dans les deux pays, à la condition que la destination en soit clairement établie ou l'établissement de coefficients d'équivalence. Il est bien connu que les statistiques commerciales de la Nouvelle-France n'étaient pas trop bien tenues et sont incomplètes. Il faut donc recourir au second procédé.

Le coefficient d'équivalence, ou rapport entre la valeur d'un produit à son entrée dans la colonie d'importation et sa valeur initiale déclarée lors de la sortie du pays exportateur, varie par produit et par année. Or le mouvement général du commerce, entre la Nouvelle-France et les Antilles dans le cas présent, ne peut s'évaluer qu'à partir de coefficients annuels moyens. Il faut alors tenir compte des quantités ou des valeurs totales respectives des produits. De plus, comme il est impossible de reconstituer des tableaux précis des poids et des mesures pour chaque produit, le résultat final est basé sur un échantillonnage établi en fonction de la compatibilité des contenants. Cet échantillonnage est le résultat de la proportion du total des valeurs du commerce dont le coefficient d'équivalence est connu par rapport à la valeur totale des échanges pris à leur taux initial.

¹³ La section suivante déroge à la méthodologie traditionnelle de l'historien. Nous y passons outre avec d'autant moins d'hésitations que cette approche est nouvelle et que sa compréhension est essentielle à l'évaluation des résultats de nos compilations. De plus, avec quelques variantes, cette démarche pourrait peut-être servir à d'autres analyses de commerce.

¹⁴ Il est aussi facile, par ce procédé, de calculer les valeurs ajoutées et de faire la part entre les types de frais et les bénéfices. La répartition de ces fonds entre les colonies est primordiale au calcul de la balance des paiements.

Ces lacunes documentaires limitent les résultats à un ordre de grandeur, à l'établissement d'un solde commercial approximatif et probable entre la Nouvelle-France et les Antilles. Pour certains historiens, il faut l'admettre, ce n'est que de la "quasi-histoire". Ces nouvelles statistiques sont toutefois beaucoup plus conformes à la réalité. Il apparaît donc plus juste de travailler sur ces données théoriques que d'accoler des chiffres incompatibles et de tenter des explications fantaisistes sur une base erronée.

De plus, le calcul des coefficients contient sa propre vérification. Le fait qu'il soit établi par les valeurs d'entrée et de sortie, à Québec et aux Antilles, procure un moyen de contrôle immédiat et sûr. La légère marge d'erreur qui subsiste peut dépendre de facteurs aussi peu conséquents que le calendrier des expéditions, le marché et la production de l'Île Royale. Par ailleurs, ce procédé se modèle exactement sur la méthode de l'histoire sérielle. Le coefficient établi sert deux fois : comme correctif des données de base et comme indicateur du mouvement commercial.

TABLEAU V

*Coefficient de la plus-value des produits antillais,
année 1733*¹⁵

Produit	Valeur aux Antilles	Valeur à Québec	Coefficient d'équivalence
Sucre blanc	41'' quintal	50'' quintal	1.22
Sucre brut ¹⁶	9'' —	30'' —	3.33
Sirop	25'' barrique	50'' barrique	2
Melasse	30'' —	50'' —	1.66
Tafia ¹⁷	50'' —	85'' —	1.7
Café	160'' quintal	400'' quintal	2.5
Tabac	50'' —	200'' —	4

¹⁵ Nous avons appelé *plus-value* toutes les sommes ajoutées à la valeur initiale des produits, soit surtout les bénéfices des négociants, les frais de transport et d'assurance. (") est mis pour livres.

Les statistiques de ce tableau, de même que celles qui ont servi à établir les tableaux VI, VII, VIII et IX, sont tirées pour les Antilles des séries C⁸A et C⁸B et pour la Nouvelle-France de CIIA, 121 ou F²B. Les données antillaises établies en fonction du commerce avec la Nouvelle-France comprennent la quantité, la valeur à l'unité et la valeur totale de chaque produit; les chiffres canadiens ne donnent souvent que la quantité et la valeur à l'unité.

¹⁶ Les statistiques antillaises distinguent les qualités et les prix suivants. Nous avons fait une moyenne, ici et dans tous les cas similaires.

¹⁷ A Québec, on appelait *guildive* le tafia et *melasse* le sirop. Le cas échéant, nous avons utilisé l'un pour l'autre.

TABLEAU VI

*Coefficient moyen de la plus-value des produits antillais,
année 1733*¹⁸

Produit	Selon la sortie des Antilles		Selon l'entrée à Québec	
	Valeur aux Antilles	Valeur ajustée à Québec	Valeur à Québec	Valeur ajustée aux Antilles
Sucre blanc	1 394	1 700	8 187	6 710
Sucre brut	7 148	23 802	8 610	2 585
Sirop	35 925	71 850	?	?
Melasse	900	1 494	8 800	5 301
Tafia	72 850	123 845	29 820	17 541
Café	1 680	4 200	1 600	640
Tabac	1 600	6 400	2 112	528
	<u>121 497</u>	<u>233 291</u>	<u>59 129</u>	<u>33 305</u>
	Coefficient moyen 1.92		Coefficient moyen 1.78	
	Echantillonnage 71%			

64½ quintaux de sucre commun à 23" qtx	1483" 10s
92 — — — "de teste" à 16" 10s	1518"
638 — — — brut à 6" 10s	<u>4147"</u>
794½	7148" 10s
Moyenne 9" quintal	

¹⁸ La variation entre les deux coefficients moyens s'explique par le calendrier des expéditions et par l'écoulement sur le marché de l'Île Royale d'une partie des exportations antillaises.

Dans ce tableau, comme dans le tableau VIII, les sources antillaises sont les plus certaines parce que plus complètes et plus explicites. L'utilisation sélective des données enregistrées à Québec selon l'entrée (tableau VI) et selon la sortie (tableau VIII) permet de confronter les premiers calculs et de mesurer la valeur des résultats. En ce sens, le faible écart entre les coefficients constitue une vérification immédiate. Chaque section du tableau est importante puisque l'une est fondée sur les quantités les plus sûres, tandis que l'autre ramène à la valeur F.O.B. les valeurs C.A.F. Ce recours aux valeurs initiales conduit au solde des produits locaux échangés et reflète mieux la situation commerciale d'un pays par rapport à l'autre. Le calcul des valeurs C.A.F. conduit à la mesure des valeurs ajoutées. La répartition de ces frais selon la "nationalité" des armateurs et des équipages et en tenant compte du calendrier des expéditions est un élément important de la balance des comptes.

TABLEAU VII

*Coefficient de la plus-value des produits canadiens,
année 1733*

Produit	Valeur en Nouvelle-France		Valeur aux Antilles		Coefficient d'équivalence
Morue sèche	12'' quintal		35'' quintal		2.75
Morue verte	12'' —		40'' —		3.33
Farine	22'' baril		30'' baril		1.36
Pois ¹⁹	12'' 16s baril		30'' —		2.34
Bordages ²⁰	1'' à 2'' pièce	Coefficient =	8'' pièce	Coefficient =	4.57
Planches	1'' pièce		4'' —		4
Essentes bardeaux	5'' millier		60'' millier		12
Briques carreaux	30'' —		80'' —		2.66
Merrain ²¹	1'' pièce		60'' —		0.06

TABLEAU VIII

*Coefficient moyen de la plus-value des produits canadiens,
année 1733*

Produit	Selon la sortie de Québec		Selon l'entrée aux Antilles	
	Valeur à Québec	Valeur ajustée aux Antilles	Valeur aux Antilles	Valeur ajustée à Québec
Morue ²²	35 280	97 020	355 110	120 130
Farine	48 268	65 644	9 300	6 838
Pois	11 729	27 445	3 300	1 410
Bordages	4 044	18 481	9 024	1 975
Planches	8 120	32 480	86 508	21 627
Essentes . . .	1 212	14 544	16 410	1 368
Briques . . .	36	96	960	361
	<u>108 869</u>	<u>255 710</u>	<u>480 612</u>	<u>162 709</u>
	Coefficient moyen 2.35		Coefficient moyen 2.95 Echantillonnage 80%	

¹⁹ Les négociants de Québec exportèrent 137 quarts de pois verts à 13'' le quintal et 829 quarts de pois blancs à 12 livres le quintal.

²⁰ Il y avait 18 624 bordages de chêne à 4 sols le pied et 3 195 bordages de pin à 2 sols le pied.

²¹ Cette donnée est incompréhensible. Si le merrain fut toujours un produit d'exportation marginal pour le Canada, il fut constamment en demande aux Antilles. Il servait dans la fabrication des futailles et des barriques utilisées pour le commerce du sucre et de la guildive.

²² Nous avons réuni les données concernant la morue; il y avait 108 ½ quintaux de morue verte et 10 022 de morue sèche à l'entrée aux Antilles, mais 2 940 quintaux seulement à la sortie de Québec.

TABLEAU IX

Coefficients par produit ²³

Produit	1733	1735	1736	1739	1740	1752	1753
Sucre blanc	1.22	1.46	1.5	1.33	1.11	1.56	1.2
Sucre brut	3.33	2.2	2.27	1.15	1.33	2.94	1.25
Sirop mélasse	1.66	1.43	1.71	3		2.2	
Tafia guildive	1.7	1.5	1.75	1.6	1.3	1.5	
Café	2.5		1.43	1.15	1	1	1
Tabac	4	4	2	2.66	1.66	1.33	
Coton		1.35	1.72		2.66		1.6
Sucre de tête		2.88			1.33		1.33
Morue	2.75	2.5	3	2.5	4.17		
Farine	1.36	2.92	2.11	1.66	4.17		
Pois	2.34	3.82	4.96	3.09	5		
Bordages	4.57				1.5		
Planches	4	13.33	1.14	7.5	5		
Briques carreaux		2.66					
Essentes bardeaux	12.0	12.0	13.33	10.0			

²³ Ces coefficients ont été établis selon le même procédé que dans les tableaux V et VII. Ci-après se trouvent les commentaires relatifs au calcul de certains coefficients.

Année 1736. Pour le sucre blanc, nous avons utilisé la valeur donnée à la sortie pour la France. Il n'y a toutefois aucun risque d'erreur puisque les comparaisons que nous avons pu faire de la valeur de différents produits à la sortie des Antilles démontrent que cette valeur était identique, quelle que soit la destination. C'est d'ailleurs tout à fait conforme au mode d'établissement des données, car cette valeur initiale ne comprenait aucun frais autres que ceux de production.

Cette année-là, il y a deux entrées pour la farine, l'une au prix de la marchandise, l'autre comprenant celui du contenant.

Année 1739. Ce fut la première année d'établissement d'un tableau complet et détaillé du commerce en Nouvelle-France. Ces renseignements précis sont d'autant plus intéressants qu'ils permettent de comparer un plus grand nombre de produits et de mesurer avec exactitude le rôle de Louisbourg dans le commerce extérieur du Canada et de la Nouvelle-France. Sur 11 produits d'entrées dans les colonies françaises de l'Amérique septentrionale, un seul, marginal, le savon, se vend à perte. Par ailleurs, sur 21 produits antillais importés en Nouvelle-France, un seul, le tabac, change de valeur entre l'entrée et la sortie à Louisbourg.

C'est une autre preuve que le transit de l'Île Royale dans l'un et l'autre sens du commerce n'affecte pas la valeur des articles.

Année 1740. Ne possédant pas le prix des denrées du crû des Îles à la sortie pour le Canada, nous avons utilisé celui des produits destinés à la France. Le coefficient par produit est basé sur le prix des entrées à Louisbourg. Nous avons utilisé les quantités figurant à la sortie en 1741, parce que celles de 1740 sont perdues.

Année 1752. Ici encore, nous avons les données à l'entrée à Louisbourg en provenance des Antilles et celles de la sortie de l'Île Royale à destination de Québec et les prix sont identiques. Sur 14 valeurs comparables, deux

TABLEAU X
Coefficients annuels moyens ²⁴

Année	Sortie des Antilles	Echantillonnage en pourcentage	Entrée à Québec	Sortie de Nouvelle-France	Echantillonnage en pourcentage	Entrée aux Antilles
1733	1.92	71	1.78	2.31	80	2.95
1735	1.55	84	1.65	3.34	84	2.80
1736	1.72	66	1.74	2.81	76	2.23
1739	1.65	71	1.43	2.09	82	2.47
1740	1.45	94	1.45	4.18	98	4.15
1752	1.79	95	1.74			
	Moyenne 1.66			Moyenne 2.93		

LE SOLDE VÉRITABLE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Ces coefficients d'équivalence permettent surtout de chiffrer le solde commercial des échanges entre la Nouvelle-France et les Antilles au XVIII^e siècle, mais ils sont aussi indicateurs de la position respective de ces colonies. Pour bien évaluer les coefficients d'équivalence par produit, il faut d'abord dégager la tendance générale qui ressort de la comparaison des coefficients annuels moyens comme elle apparaît dans le tableau X. La plus-value acquise par les produits antillais ne varie que de 1.45 à

indiquent un déficit; il s'agit naturellement de produits d'importance secondaire: l'huile d'olive et les cordages.

Les statistiques antillaises comprennent toujours les navires destinés à la Louisiane, mais ce commerce ne fut jamais important en quantité comme en valeur.

²⁴ Le processus utilisé dans les tableaux VI et VIII sert à l'élaboration de ce tableau. Le pourcentage de l'échantillon a toujours été fait d'après les valeurs nettes connues. Il manque aux données de 1753 la valeur de la guildive et de la melasse qui faisaient l'essentiel des exportations antillaises vers le Canada et qui n'avaient pas de débouchés sur le marché européen. Un échantillonnage trop faible, de l'ordre de 10%, ne peut être accepté pour établir un coefficient d'équivalence moyen.

Comme les données de base comprennent le commerce avec la Louisiane, Louisbourg et le Canada, ces coefficients sont propres à la Nouvelle-France en son entier. A la rigueur, l'on pourrait considérer que les coefficients à la sortie de la Nouvelle-France pour les Antilles en 1740 sont inférieurs à la réalité puisqu'ils sont basés sur la sortie de l'Île Royale uniquement.

1.92 par rapport à une variation de 2.09 à 4.18 pour les produits de la Nouvelle-France. La première n'atteint jamais 2; la seconde ne descend jamais aussi bas. Dans le premier cas, la moyenne est de 1.66; dans le second, elle est de 2.93. L'analyse des variations de coefficient par produit doit donc se faire sur une base différente: inférieure pour les exportations antillaises.

Cette comparaison amène à distinguer deux catégories de produits à l'entrée comme à la sortie: ceux dont la plus-value n'atteint jamais de très hauts sommets, et les autres. Dans la première catégorie se rangent les articles les plus importants du commerce: le sucre, la guildive et le tafia des Antilles, le poisson, la farine et les pois de la Nouvelle-France. Le deuxième groupe se compose des produits secondaires: café et tabac des colonies tropicales, ainsi que toutes les espèces de bois exportées du Canada. La valeur de ces dernières marchandises subit des variations de prix très grandes.

Les profits retirés du café et du tabac marquent une régression constante. Certes leurs prix changent aux Antilles, mais il n'y a aucune relation entre ces variations et les gains qu'ils peuvent procurer au Canada. L'explication réside dans l'importance de l'offre par rapport à la faiblesse de la demande. La production antillaise pouvait répondre facilement aux besoins du marché canadien. Dès qu'un article obtenait la faveur des Canadiens, les Iles du Vent inondaient le marché de Québec, centre de distribution pour toute la colonie. Très tôt Hocquart signala que la vente du café à un bon prix avait créé un courant d'intérêt tel chez les négociants antillais qu'ils en amenèrent des quantités inconsidérées. Le coefficient d'équivalence de ce produit illustre le résultat. La courbe des bénéfices retirés du tabac à Québec suivit la même tendance, pour des raisons identiques.

Les produits de la forêt canadienne rapportaient bien à ceux qui en faisaient le commerce. Si les profits paraissent très considérables, ils ont toutefois peu d'importance dans la valeur totale des cargaisons parce que les navigateurs détestaient transporter ces articles encombrants, de maniement long et difficile; ils n'en prenaient qu'en dernier ressort, pour compléter un chargement ou faute de produits alimentaires. Les Antillais étaient pourtant acheteurs. Ils avaient un besoin constant de bois de charpente pour la construction d'habitations et de betit bois de qualité pour la fabrication des futailles et des barriques. La valeur de ces bois provient de leur rareté et de l'opposition des capitaines de navire à leur chargement. Il n'est pas étonnant de constater que ce produit de remplacement des denrées habituel-

les ait rapporté un peu moins quand la sortie de produits agricoles était défendue en Nouvelle-France, par crainte de disette. L'offre en bois sur le marché antillais étant alors plus grande, les prix subissaient une diminution importante.

La valeur des produits qui composaient l'essentiel des échanges ne subit pas d'écarts aussi sensibles. La nécessité de garder un niveau de revenus suffisant a vite fait de régulariser ce trafic et de maintenir une certaine stabilité des prix.

Ces facteurs et le tableau des coefficients annuels moyens fournissent un indice excellent de l'évaluation du mouvement commercial général. Il convient de rappeler, au départ, que les coefficients par produits, qu'ils soient très élevés ou très bas, n'influencent le coefficient annuel moyen que dans la mesure des quantités et des valeurs en cause. La différence des coefficients annuels moyens illustre donc surtout le rapport entre l'offre et la demande des produits d'une colonie par rapport à ceux de l'autre. Il apparaît très nettement que le Canada était favorisé dans ce commerce. C'est d'ailleurs normal; les prix étaient fonction du marché et les profits plus grands dans la mesure où les produits étaient rares et recherchés. Or la production antillaise quintuplait celle de la Nouvelle-France et les négociants de cette colonie pouvait facilement saturer le marché canadien. A l'inverse, la population de la Nouvelle-France, faible en nombre et partagée entre la traite des fourrures — sans débouché aux Antilles — la production agricole et la pêche ne put jamais satisfaire entièrement la demande antillaise. Les demandes constantes des administrateurs antillais pour l'accroissement des importations en provenance de la Nouvelle-France confirment ces déductions. La comparaison des coûts de revient des denrées de consommation révèle aussi l'avantage très net dont bénéficiaient les produits canadiens par rapport aux importations en contrebande de la Nouvelle-Angleterre. De même, la mauvaise récolte de 1733 qui causa une diminution du nombre de navires à la sortie de Québec pour les Iles du Vent malgré une augmentation à l'entrée situe mieux les problèmes ^{24a}. Pour le Canada cela se traduit par une explication plus juste de sa faiblesse économique et commerciale; à savoir que cette faiblesse ne relève pas d'un problème de marché, mais

^{24a} Voir, entre autres, Champigny et d'Orgeville au Ministre, 1 oct. 1728, C8A, vol. 39, f. 155-156. Blondel au Ministre, 13 mai 1728, C8A, vol. 39, f. 288-288v. Blondel au Ministre, 6 déc. 1728, C8A, vol. 39, f. 371-373. D'Orgeville au Ministre, 10 juin 1735, C8A, vol. 46, f. 197-198. Bénard au Ministre, 11 déc. 1720, C8A, vol. 27, f. 424-429.

bien d'un problème de production et de commercialisation de cette production.

A cette interprétation, deux correctifs, deux nuances doivent être apportés. Quelques témoignages contemporains mettent en relief les obligations ou les craintes des négociants de quitter Québec avec un chargement incomplet. Cette explication a trait au mouvement général du commerce de la Nouvelle-France, dont la partie la plus importante se faisait avec la mère patrie. La situation était différente dans le commerce intercolonial, comme l'indiquent les coefficients d'équivalence. De plus, les armateurs préféraient de beaucoup vendre des cargaisons canadiennes aux Antilles que de tenter l'inverse. La proportion des navires se consacrant au commerce triangulaire en est un bon indice. De 1730 à 1750, pour les seules dix-neuf années complètes, 596 navires effectuèrent la traversée de Québec ou de Louisbourg aux ports antillais, tandis que 421 firent le trajet en sens inverse. Pour les négociants français, le voyage habituel, profitable, consistait à rallier les Iles du Vent en laissant la Nouvelle-France, puis de rejoindre leur port d'attache sur le vieux continent. Les procès-verbaux de la compagnie Dugard de Rouen illustrent bien la préférence accordée à ce circuit. Durant les dix premières années de l'association, les sociétaires envoyèrent toujours leurs navires à Québec, puis aux Iles. En 1735 toutefois, et par suite du retard de leur bâtiment, Dugard informa ses associés que la modicité du fret à retirer pour un voyage entre la France et les Antilles "luy auroit donné lieu de penser au projet qu'il nous presente, qui seroit de faire passer le dit navire des Isles a quebec et Revenir de Quebec aux Isles Ensuite des Isles en Europe, au moyen de quoy il Espere qu'il se trouvera un Benefice".²⁵

Plus importante et aussi plus complexe à déterminer, est l'influence de la valeur des cargaisons sur les coefficients d'équivalence. Hocquart affirmait en exagérant un peu que "La cargaison d'un Batiment de 200 tonneaux venant des isles du vent En guildives, sucres, sirops et autres effets seroit de 40 a 50^m. Les denrées de canada que ce même Batiment pourroit porter aux isles en vivres Et en bois monteroit au plus a 15 000 livres²⁶." Certes, l'intendant ne distinguait pas la valeur à l'entrée de la

²⁵ AC, Archives d'entreprises, Dugard, Registre de délibérations pour le commerce de Canada et autres colonies de l'Amérique, 18 janv. 1735, f. 12. Le seul enregistrement de cette délibération dans un document de cette nature, où les comptes rendus sont habituellement très laconiques, montre bien la nouveauté de ce type de voyage.

²⁶ Hocquart au Ministre, 8 oct. 1743, C11A, 79: 320v.

valeur à la sortie; toutefois, la valeur initiale des cargaisons antillaises était supérieure à celle des produits canadiens. Or, le coefficient d'équivalence repose sur la plus-value des produits. Dans la mesure où cette valeur ajoutée comprend des frais statutaires, comme le fret et des frais proportionnels à la valeur initiale, comme les commissions, les assurances et les profits, elle peut modifier le coefficient d'équivalence.

Diverses opérations permettent de cerner l'importance de cette nouvelle variable. Il est possible de traiter les données globales en chiffres et en taux, de réduire les valeurs à une moyenne par navire, de comparer les valeurs d'un produit ou d'une cargaison, à l'achat et à la vente. En définitive, seul l'établissement précis des composantes de la plus-value — facteur C.A.F. — permet de mesurer exactement l'influence de la valeur des cargaisons sur les coefficients d'équivalence. C'est aborder la balance des paiements. Pour l'immédiat, l'analyse des valeurs ajoutées en moyenne par navire suffit à indiquer dans quel sens joue ce facteur sur les coefficients d'équivalence.

En théorie, abstraction faite des éléments connus de ces coefficients, il faudrait s'attendre à ce que la valeur ajoutée aux produits antillais soit supérieure à celle acquise par les productions de la Nouvelle-France exportées aux Iles du Vent parce que les frais proportionnels étaient plus importants que les frais statutaires. Dans ce cas, le rapport des coefficients d'équivalence serait réduit d'autant. A l'inverse, c'est-à-dire si la valeur ajoutée aux produits canadiens dépassait celle des produits tropicaux, il faudrait reconnaître que la variable la plus importante était celle de l'offre et de la demande. Le rapport entre les coefficients d'équivalence, tel qu'il fut établi, devrait alors être considéré comme un minimum.

La plus-value acquise par les produits canadiens doublait en général celle des produits antillais. La composition même de cette valeur, formée en bonne partie de taux proportionnels, indique clairement que le coefficient d'équivalence mesuré dépend moins de la valeur des cargaisons que d'autres facteurs, dont le jeu de l'offre et de la demande. Des documents qualitatifs prouvent d'ailleurs la justesse de cette analyse. En 1741, Bigot écrit: "nos armateurs ont fait des merveilles a la martinique y ayant vendu leur pr[oduit] à un très haut prix." Indirectement, l'intendant Lacroix de la Martinique allait encore plus loin. "Les marchandises de France que les canadiens peuvent acheter dans ces Iles paroissent leur coûter plus cher que celles qui leur sont portées en droiture. Mais aussi il peut se faire que les Gains

TABLEAU XI

Moyenne des valeurs ajoutées (par navire)

Année	Produits canadiens	Produits antillais
1730	15 435 livres	5 704 livres
1731	13 434 "	6 933 "
1732	16 028 "	5 138 "
1733	12 764 "	5 810 "
1734	15 180 "	8 020 "
1735	14 868 "	5 617 "
1736	12 308 "	7 507 "
1737	15 986 "	5 660 "
1738	15 310 "	6 198 "
1739	15 447 "	6 589 "
1740	16 535 "	7 378 "
1741	30 771 "	11 716 "
1742	20 517 "	14 954 "
1743	16 814 "	12 696 "
1744	45 510 "	13 807 "
1745	34 131 "	11 964 "
1748	29 853 "	17 834 "
1749	15 470 "	9 687 "
1750	15 833 "	12 812 "

qu'ils font sur les Dentrées qu'ils nous apportent... suppléent et au delà à ce dont les Marchandises de France que Nous leur vendons sont plus chères²⁷."

Ces coefficients d'équivalence démontrent manifestement que le solde véritable du commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles diffère de la balance commerciale reconnue jusqu'ici dans les sources et les études canadiennes comme dans celles des Iles du Vent. La possession de tableaux d'équivalence précis des poids et des mesures ou encore des données toujours compatibles et des renseignements annuels complets pour Québec et Louisbourg permettraient d'établir exactement le solde du commerce entre les deux groupes de colonies. L'absence de tels documents limite à un ordre de grandeur le solde commercial entre la Nouvelle-France et les Antilles.

Le calcul de ce solde probable du commerce illustre bien tout l'aléatoire que peut représenter la comparaison de données incompatibles comme celles qui figurent dans le tableau II. S'il est inutile par le fait même de tenter de mettre en regard la balance du commerce extérieur du Canada et le solde des échan-

²⁷ Bigot au Ministre, 1 juin 1741, C11B, 23: 84. — Lacroix au Ministre, 28 déc. 1741, C8A, 53: 414.

TABLEAU XII

*Solde du commerce Nouvelle-France - Antilles*²⁸
(en livres, valeur)

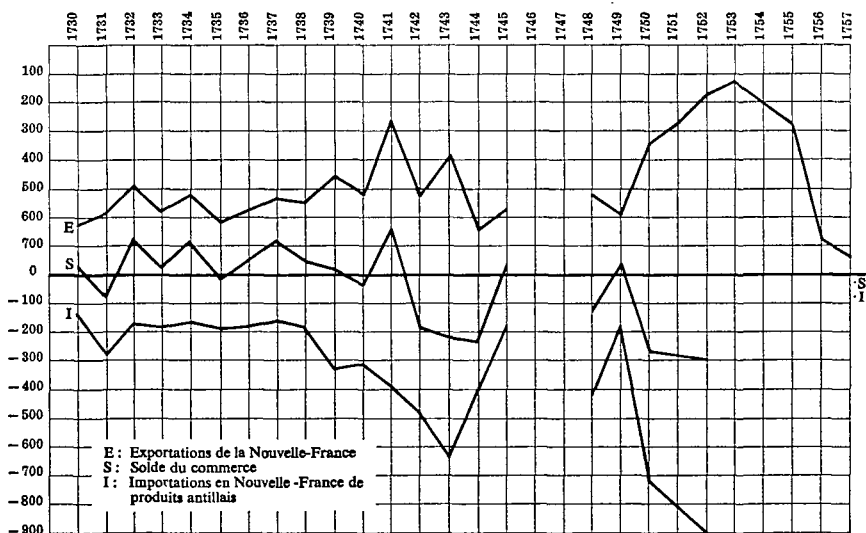
Année	Exportations des Antilles en Nouvelle-France	Exportations de la Nouvelle-France aux Antilles	Solde de la Nouvelle- France
1730	130 389	196 660	+ 66 571
1731	287 206	215 778	— 71 428
1732	168 824	307 175	+ 138 351
1733	170 893	205 016	+ 34 123
1734	160 393	283 150	+ 122 757
1735	196 603	192 597	— 4 006
1736	174 829	229 571	+ 54 742
1737	169 793	281 612	+ 111 819
1738	194 788	253 842	+ 59 054
1739	341 648	344 147	+ 2 499
1740	316 216	299 862	— 16 354
1741	384 980	558 027	+ 173 047
1742	469 979	297 659	— 172 320
1743	616 659	409 468	— 207 191
1744	374 771	165 062	— 209 709
1745	170 913	229 896	+ 58 983
1746			
1747			
1748	407 644	293 890	— 113 754
1749	166 065	216 423	+ 50 358
1750	713 826	459 394	— 254 432
1751		536 581	
1752	904 757	637 201	— 267 556
1753		680 205	
1754			
1755		509 556	
1756		121 160	
1757	113 378	56 102	— 57 276

ges entre la Nouvelle-France et les Antilles, il reste possible, par contre, d'examiner d'un peu plus près les courbes du commerce, de comparer les niveaux d'exportations et de les mettre en relation avec les productions. Cela relève aussi en bonne partie de

²⁸ La valeur des exportations est basée sur les valeurs déclarées à la sortie des Antilles; celle des exportations de la Nouvelle-France provient de l'ajustement des valeurs déclarées à l'entrée aux Antilles. Cette comparaison des valeurs initiales ou F.O.B., c'est-à-dire de la valeur locale des produits échangés produit un solde qui illustre mieux l'évolution commerciale d'un pays par rapport à l'autre que le traditionnel calcul de la balance commerciale.

TABLEAU XIII

*Le commerce Nouvelle-France - Antilles*²⁹
(en milliers de livres)



l'étude du mouvement commercial lui-même. On ne saurait donc analyser exactement et complètement l'évolution de ces échanges à partir des seules explications avancées jusqu'à maintenant. Certaines relations particulièrement intéressantes retiennent toutefois l'attention.

De 1730 à 1741, le solde commercial véritable de la Nouvelle-France avec les Iles du Vent fut généralement favorable aux colonies de l'Amérique septentrionale. Au cours de la décennie suivante, la tendance s'est inversée: les exportations de Québec et de Louisbourg ne connaissent plus un rythme d'accroissement comparable à celui des importations. A tel point que le solde commercial entre les deux colonies paraît plus fonction des exportations de la Nouvelle-France avant 1741 et des importations dans la période suivante. Les courbes du commerce illustrent bien cette inversion.

²⁹ Dans ce tableau, les importations en Nouvelle-France sont représentées de façon négative pour dégager plus clairement l'influence des deux courbes sur le solde commercial

La guerre et les mauvaises récoltes influencent certes ce mouvement. La comparaison positive des courbes d'importation et d'exportation permet en effet d'observer la similitude de l'évolution générale et le rôle déterminant exercé par la situation politique internationale. Les variations annuelles, surtout en période de paix, s'expliquent par d'autres raisons. La stabilité relative des importations en provenance des Antilles semble dépendre du marché canadien. Par contre, les variations annuelles des exportations de la Nouvelle-France seraient plutôt reliées à la production. C'est d'ailleurs ce qu'indique aussi la fréquence des types de voyage et le commerce triangulaire. Il faut alors tenir compte de la hausse du coût des denrées agricoles en période de mauvaises récoltes et de la plus grande exportation de bois. Cette analyse, propre au mouvement commercial, dépasse les cadres de ce travail.

Il est manifeste aussi que le solde de ces échanges fut favorable à la Nouvelle-France, dans la mesure surtout où le commerce avec les Antilles se maintint à un niveau assez peu élevé. Le solde s'avère d'ailleurs à peu près exactement inversement proportionnel au pourcentage de couverture. Il illustre bien mieux le mouvement commercial et les crises dans les secteurs de production au Canada que ne le reflète la balance du commerce.

*
* * *

Deux ordres de conclusions se dégagent de cette analyse. Les premières découlent directement de l'étude sérielle complétée par des témoignages qualitatifs. Les secondes se présentent sous la forme d'hypothèses de travail nouvelles et précises qui ouvrent la voie à des recherches mieux orientées.

En aucun cas, les valeurs brutes d'une balance commerciale ne peuvent expliquer la faiblesse économique d'un pays. A de rarissimes exceptions près, la balance commerciale fut partout et constamment déficitaire. Même la Grande-Bretagne, cette puissance maritime par excellence, dut en quelque sorte truquer les valeurs enregistrées — par une politique de prix officiels — pour donner l'image d'un pays exportateur.

Le mode d'établissement de la balance commerciale risque aussi de fausser le calcul de la balance des paiements. L'analyse des statistiques brutes entraîne généralement, au départ, une interprétation jamais prouvée, une déduction fort douteuse, ou une double utilisation des mêmes données. Dans le premier cas, l'analyste suppose que tout le commerce d'importation se fait

par des étrangers. Dans le second cas, il met à l'actif de la balance des paiements — section des gains invisibles — une partie des coûts de transport figurant déjà entièrement dans les valeurs d'importation et donc au déficit de la balance commerciale. Seule la décomposition des valeurs du commerce et l'analyse de ses diverses composantes, c'est-à-dire le rétablissement du solde commercial puis la répartition des valeurs ajoutées, peut illustrer fidèlement la réalité.

A défaut de données entièrement compatibles, des coefficients d'équivalence permettent de rétablir le solde du commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles au XVIII^e siècle. Ils révèlent que le Canada y occupait une position avantageuse, car la valeur de ses exportations dépassait généralement celle à la sortie des Antilles vers l'Amérique du Nord. Bien plus, la loi de l'offre et de la demande jouait doublement en faveur du Canada : les produits tropicaux mis en marché à Québec dépassaient la demande, tandis que les produits canadiens ne suffisaient pas à satisfaire les besoins du marché antillais. En somme, les résultats de cette analyse corroborent les témoignages des administrateurs antillais et précisent les fondements de leur recherche constante pour augmenter l'approvisionnement en produits canadiens. A tel point même que l'explication de la faiblesse économique du Canada par l'absence de débouchés ne tient plus. Il faut chercher ailleurs.

Il peut s'agir d'un problème de production. Le cas de 1733 est très clair sur ce plan, mais il ne permet pas de généralisation. Il faudrait, par exemple, réintroduire le fait de la contrebande et l'analyser sous l'angle des liens entre la production et le grand commerce. L'étude de la balance ou du solde commercial se situe à un autre niveau : celui des échanges entre négociants, à l'exclusion pratiquement des producteurs. Sur ce plan, les modalités du commerce ont joué au détriment des Canadiens. La valeur ajoutée aux marchandises — qui doit être reportée au compte de la balance des paiements — atteint des sommes plus grandes que la valeur initiale des produits échangés. En Nouvelle-France, cette plus-value a peu profité aux Canadiens. L'établissement progressif d'un nouveau calendrier d'expéditions a modifié la répartition des composantes du C.A.F. La plus grande partie des salaires payés aux membres d'équipages et le déplacement des lieux de relâche ont favorisé les armateurs et les bourgeois de l'extérieur du Canada. En définitive, la majorité des profits du commerce échappa aux négociants des colonies. La décomposition des statistiques du commerce s'avère donc une distinction préalable fondamentale.

L'élaboration, selon ce modèle, de la balance générale des comptes de la Nouvelle-France ajoute à la compréhension de la faiblesse économique de la colonie et de la relative pauvreté de ses négociants. En ce sens, il apparaît aussi essentiel de calculer ces coefficients dans le commerce entre la Nouvelle-France et sa métropole pour connaître avec quelques précisions la situation économique générale de la première. Déjà, l'on peut considérer que le coefficient moyen à l'importation des produits antillais, 1.66, est un taux de plus-value minimum à l'importation des articles européens. Les bâtiments étaient plus gros, les équipages plus nombreux, les voyages plus longs et les facteurs d'offre et de demande probablement inversés. Ainsi, la balance du commerce extérieur du Canada — tableau I — serait radicalement modifiée. Dans la mesure ensuite où l'on voudra comparer l'évolution de ce commerce à celui des colonies britanniques américaines, il faudra aussi dégager les composantes de leurs statistiques commerciales et surtout faire la part entre la valeur initiale des marchandises et la plus-value ajoutée au cours de leur transport. L'on conçoit facilement toutefois comment le développement du commerce intercolonial a pu leur être favorable.

Cette méthode permet de cerner de façon plus précise les relations production-commerce et marché-commerce, de mieux comprendre le mouvement commercial, de faire une analyse plus complète de la répartition des recettes, d'attribuer en somme les bonnes causes aux effets véritables plutôt que de se fier à des énoncés trop bien stylisés. Elle ouvre aussi la porte à une explication plus rationnelle de la politique mercantiliste française.

Dans le domaine industriel, la France restreignait au seul continent les avantages offerts aux manufactures. Envers les colonies, la règle ne tolérait l'existence d'aucune industrie concurrentielle à celles de la métropole, à moins de besoins urgents. L'obligation de fermer la chapellerie canadienne montre qu'en fait les colonies étaient encore plus défavorisées que les pays étrangers. Cette politique mercantiliste semblait plus large dans le domaine commercial. De 1717 à la fin du Régime français — sauf pour deux ans — les colonies bénéficièrent d'une dispense de droits malgré des oppositions déclarées. A première vue, l'on pourrait croire que les autorités avaient conçu un mercantilisme impérial et non plus continental, mais elles avaient bien réalisé que seules les apparences étaient changées et que la dispense de droits amenait encore plus d'argent dans la métropole. Cela tenait d'une part au caractère du mercantilisme propre à la France, mais aussi aux modalités mêmes du commerce.